



7 92289

5
de 1939

mande de Passeport

à Aurillac, le 28 Mars 1939

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir
bien me délivrer un passeport pour me rendre
à Cuyda (Marse)

Inclus deux exemplaires de ma photographie
ainsi que le « reçu » de la poste constatant le ver-
sement de la somme de 38 frs, montant du droit de
timbre. Ce versement a été effectué au compte courant
postal n° 12.02. Clermont-Ferrand, du « Régisseur
de Recettes du service des Etrangers de la Préfecture du
Cantal à Aurillac »

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de
mes sentiments très distingués

Mme V^o Biron

12, rue Caylus, Aurillac (Cantal)

Signalement :

Taille : 1m 57

Cheveux : bruns

Sourcils : bruns

Front : moyen

Yeux : marrons

Nos : moyen

Menton : rond

Bouche : moyenne

Visage : ovale

Ceint : mat

Signes particuliers : néant

Renseignement d'état-civil et
divers à fournir

Nom : Biron (veuve)

Prénoms : Marie, Appolone

née Mambert, le 9 février 1890

à Siran (Pantal)

Profession : Institutrice

Motif du voyage : voyage d'agrément

Nationalité : française d'origine

Le Commissaire de Police
soussigné certifie exacts l'état-civil
et la nationalité mentionnés
d'autre part.

Avis du Commissaire de Police,

Avis favorable

Givillac le 27 mars 1939



Le Commissaire de Police

avis favorable
C. H. G. H. / H. G. H.